

Budget de capital 2017-2018

L'hon. Cathy Rogers,
ministre des Finances

Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, notre gouvernement est à l'écoute des gens du Nouveau-Brunswick. Ils nous ont dit que les emplois, l'éducation et les soins de santé constituent leurs priorités. Aujourd'hui, nous tirons parti des progrès que nous avons réalisés au cours des deux dernières années, et nous respectons les priorités établies tout en mettant en œuvre notre plan visant à rééquilibrer nos finances. Les gens du Nouveau-Brunswick peuvent voir que notre gouvernement donne suite à ces priorités et que le budget de capital en tient bien compte.

Nous sommes d'avis que les investissements dans l'infrastructure stratégique en valent la peine, et notre gouvernement l'a clairement indiqué. En plus de contribuer à la création d'emplois et d'assurer la continuité des activités économiques, ces investissements permettent de fournir l'infrastructure nécessaire.

En tant que responsables de l'infrastructure publique dont les gens du Nouveau-Brunswick se servent au quotidien, nous prenons nos responsabilités au sérieux. Nous avons élaboré un plan pluriannuel qui tient compte non seulement des priorités actuelles en matière d'infrastructure, mais aussi des besoins futurs. Nous avons été conséquents et stratégiques dans notre prise de décisions en appliquant de solides principes de gestion des actifs, en tirant profit de nos investissements avec d'autres partenaires financiers et en maximisant l'activité économique dans la province.

Monsieur le président, notre plan porte des fruits. En 2015, nous avons vu la croissance économique atteindre son plus haut niveau en 10 ans. Compte tenu d'un tel résultat et de ce que prévoient des prévisionnistes du secteur privé pour les deux prochaines années, l'économie de la province est en voie d'atteindre un niveau de croissance trois fois plus élevé que celui qui avait été observé entre 2007 et 2014.

Au cours des derniers mois, nous avons constaté une progression au chapitre de notre marché du travail, et nous menons le pays quant à la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne. En 2015, nous avons observé pour la première fois en trois ans une croissance relative aux investissements du secteur privé.

De telles réalisations découlent du travail acharné des gens du Nouveau-Brunswick et de notre plan de croissance économique — un plan qui repose sur les cinq piliers que sont la population, le capital, l'innovation, la souplesse et

l'infrastructure. Nos investissements sont un point d'appui pour notre population et nos entreprises et favorisent une croissance économique durable, bien après l'achèvement de nos projets d'immobilisations. Voilà pourquoi le budget de capital présenté aujourd'hui est si important.

Le budget de capital qui est présenté aujourd'hui vient appuyer la récente impulsion observée au chapitre de notre économie. Notre gouvernement investira en 2017-2018 une somme de 757,9 millions de dollars dans notre infrastructure publique. De cette somme, 29,9 millions seront récupérés grâce aux contributions d'autres partenaires, de sorte que le coût net pour les gens du Nouveau-Brunswick sera de 728,0 millions. Les nouveaux investissements se chiffrent à 98,5 millions, et une somme de 659,4 millions sera consacrée à l'entretien et à la continuation de projets déjà annoncés. Un tel niveau d'investissement se traduira par un apport d'environ 560 millions au titre du PIB et soutiendra plus de 8 300 emplois.

Le plan de dépenses en capital que je dépose aujourd'hui est comparable sur le plan des chiffres aux 696,3 millions de dollars annoncés l'automne dernier dans notre plan triennal de dépenses en capital. Ayant tiré parti des possibilités liées aux nouveaux projets d'infrastructure fédéraux, nous affichons une augmentation de moins de 5 % par rapport au plan que nous avons présenté l'année dernière, et nous vivons encore de fait selon nos moyens. Comme quoi nous continuons à mettre en œuvre un plan qui établit un équilibre entre les investissements stratégiques et la responsabilité financière.

Nous optimisons la valeur de nos investissements en tirant parti de fonds fédéraux liés à d'importants projets d'infrastructure routière dans la province. Notre engagement commun avec le gouvernement du Canada de faire des investissements stratégiques dans l'infrastructure reflète notre partenariat et nos objectifs communs, lesquels conduiront à une amélioration, à la fois pour notre population et l'économie. J'ai le plaisir de souligner la participation active du gouvernement du Canada, car son soutien de l'ordre de 135 millions de dollars sur trois ans nous permettra de démarrer un certain nombre de projets prioritaires en vue de dynamiser l'économie.

Mes collègues du Cabinet fourniront plus de détails lorsqu'ils présenteront les prévisions budgétaires de leur ministère aux fins de débat.

Monsieur le président, un réseau bien entretenu d'actifs publics est essentiel au mieux-être social et économique de notre province. Qu'elles soient jeunes ou vieilles, qu'elles vivent en milieu urbain ou rural, qu'elles soient au Nouveau-Brunswick depuis peu ou depuis longtemps, toutes les personnes qui vivent dans notre province se servent régulièrement de notre infrastructure publique. L'ensemble de nos écoles, de nos hôpitaux, de nos édifices gouvernementaux, de nos routes et de nos ponts fonctionne pour répondre aux besoins quotidiens des gens du Nouveau-Brunswick.

Un réseau bien entretenu d'actifs publics favorise aussi le fonctionnement efficient de notre économie. D'une part, les entreprises peuvent acheminer leurs produits vers les marchés de manière efficiente et concurrencer à l'échelle locale et à l'étranger, et, d'autre part, les consommateurs peuvent avoir un meilleur accès aux biens et services dont ils ont besoin.

Soins de santé

Monsieur le président, un système de soins de santé qui est efficient et qui fonctionne bien joue un rôle fondamental dans le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick. Toutefois, nous constatons que des pressions accrues s'exercent sur notre infrastructure des soins de santé. Si la situation n'est pas maîtrisée, notre capacité à répondre à la demande de services de soins de santé sera compromise. Une telle situation pourrait entraîner une détérioration des résultats cliniques et pourrait nuire à la qualité de vie que les gens du Nouveau-Brunswick méritent et à laquelle ils s'attendent.

On attend de nous que nous protégeons le système de soins de santé, et nous abordons de front de tels défis. Notre gouvernement continuera de faire les investissements nécessaires dans notre infrastructure afin d'offrir à la population du Nouveau-Brunswick des soins de santé de qualité qui sont efficaces et efficients et qui contribuent à l'obtention de résultats positifs en matière de soins de santé. Nous ferons ces investissements là où ils sont requis, que ce soit dans les régions urbaines ou rurales du Nouveau-Brunswick, ce qui confirme notre engagement à empêcher la fermeture d'hôpitaux ruraux.

Notre gouvernement, tout en poursuivant sa planification stratégique à l'égard de nos hôpitaux et de notre infrastructure des soins de santé, investira 110,3 millions de dollars pour veiller à ce que les patients reçoivent les soins dont ils ont besoin. L'investissement englobe les travaux liés à des ajouts et à des rénovations d'importance qui sont en cours et qui touchent les hôpitaux suivants :

- le Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont ;
- l’Hôpital régional Chaleur ;
- l’Hôpital régional Dr Everett Chalmers.

Mon collègue, le ministre de la Santé, fournira des détails sur d’autres nouveaux projets lorsqu’il présentera les prévisions budgétaires de son ministère.

Notre gouvernement s’est aussi engagé à investir dans les soins aux personnes âgées et continuera de le faire par la voie du budget qui est présenté. Les investissements dans les foyers de soins ne sont pas habituellement inclus dans le budget de capital. Toutefois, en raison des recommandations formulées par la vérificatrice générale, les actifs en question figurent maintenant dans les états financiers de la province, et les futures dépenses en capital dans les foyers de soins sans but lucratif seront de façon générale inscrites comme dépenses en capital. Nous continuons de mener à bien la transition comptable en question et notre plan d’investissements à l’égard des foyers de soins, et nous nous attendons à présenter, le moment venu, un budget de capital supplémentaire.

Éducation

Monsieur le président, l’éducation est indispensable à l’avenir économique du Nouveau-Brunswick et à notre tissu social. Les gens du Nouveau-Brunswick ont cerné l’éducation comme domaine prioritaire, et notre gouvernement a élaboré un plan à long terme conçu pour renforcer notre système d’éducation et soutenir notre croissance économique. Un des indicateurs de réussite de notre plan est celui d’assurer l’accès à des infrastructures adaptées aux besoins. Les investissements que nous faisons aujourd’hui dans nos écoles se veulent un soutien important pour ce qui est de fournir une éducation de qualité. En faisant cadrer nos investissements dans l’infrastructure avec nos plans en matière d’éducation, nous créons un milieu où nos élèves peuvent réussir leurs études et développer les compétences dont ils ont besoin pour faire croître notre économie.

Nous investirons 88,1 millions de dollars dans nos écoles pour donner à nos élèves une meilleure chance d’apprendre et de développer leur plein potentiel. L’investissement englobe les projets en cours de modernisation à mi-vie qui touchent les écoles suivantes :

- Fredericton High School ;
- Harrison Trimble High School ;

- Polyvalente W.-Arthur-Losier ;
- Polyvalente Louis-J.-Robichaud.

L'investissement est en outre consacré aux nouvelles écoles suivantes :

- nouvelle école primaire dans le secteur ouest de Saint John ;
- école primaire dans le secteur est de Miramichi ;
- nouvelle école à Dieppe pour les élèves de la 3^e à la 8^e année ;
- nouvelle école dans le secteur nord de Moncton pour les élèves de la 6^e à la 8^e année ;
- École Arc-en-ciel ;
- nouvelle école à Campbellton pour les élèves de la maternelle à la 8^e année.

Mon collègue, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, présentera les détails d'autres nouveaux projets dans le domaine de l'éducation pendant l'étude des prévisions budgétaires de son ministère.

Infrastructure économique

Monsieur le président, un réseau de transport bien entretenu joue un rôle important pour soutenir une économie dynamique. Grâce à notre réseau de transport, les gens du Nouveau-Brunswick peuvent se rendre au travail et en revenir en toute sécurité, et nos entreprises peuvent demeurer compétitives en proposant leurs produits sur des marchés, et ce, dans le monde entier. En outre, notre réseau de transport favorise le développement de notre important secteur touristique. En fait, nous investirons 12,6 millions de dollars dans l'infrastructure touristique. Ainsi, nous profiterons au maximum des retombées économiques générées par cet important secteur de notre économie, lequel est en pleine croissance.

Le gouvernement investira 447,0 millions de dollars dans les routes, les ponts, les bâtiments et d'autres infrastructures afin de créer des emplois et de faire du Nouveau-Brunswick une province sécuritaire. Cet investissement comprend la planification, la conception et la construction des projets suivants :

- la route 108 ;
- la route 105, sur le passage Two Nations à Fredericton ;
- la route de liaison à la route d'accès du sentier Fundy ;
- le réseau de radiocommunications.

Plusieurs de mes collègues parleront en détail d'autres nouveaux projets au chapitre de l'infrastructure économique lorsqu'ils présenteront les prévisions budgétaires de leur ministère.

Édifices écoénergétiques

Monsieur le président, le Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick décrit une vision audacieuse pour notre province afin d'intensifier nos efforts pour atténuer les changements climatiques. Nous nous sommes engagés à donner l'exemple en améliorant le rendement énergétique de tous les édifices du gouvernement. À cet égard, j'ai le plaisir de souligner que, au titre de notre Initiative en matière d'infrastructure stratégique, nous investirons 20,3 millions de dollars au chapitre des améliorations écoénergétiques et de l'énergie renouvelable, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % par rapport à la somme dépensée l'année dernière.

Plan pluriannuel de dépenses en capital

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui s'inscrit dans la continuité du plan pluriannuel de dépenses en capital que nous avons présenté l'année dernière et réaffirme notre engagement à l'égard de la transparence. Les prévisions budgétaires pour 2017-2018 et les investissements prévus jusqu'en 2019-2020 montrent que nous avons un solide plan de croissance économique, un plan qui nous permettra d'investir dans l'infrastructure économique, les écoles et les hôpitaux. Nous demeurons résolus à respecter les priorités établies, soit les emplois, l'éducation et les soins de santé, et nous continuerons à faire les investissements nécessaires de manière responsable sur le plan financier, tout en tirant parti des fonds pour optimiser le rendement pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Comme le montre clairement le tableau ci-après, nous respectons le plan pour l'exercice financier à venir. Nos investissements en capital ordinaires n'ont augmenté que de 31,7 millions, soit moins de 5 % de la somme que nous avons prévue l'année dernière. L'augmentation qui figure dans notre plan pour l'année à venir est liée surtout à l'Initiative en matière d'infrastructure stratégique, étant donné que nous profitons de sommes provenant de deux fonds du gouvernement du Canada, soit le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées et le Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires. Sans la contribution du gouvernement provincial, les investissements fédéraux n'auraient pas été possibles au Nouveau-Brunswick.

Variation du plan pluriannuel pour l'infrastructure (en millions de dollars)			
	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Plan de décembre 2015	696,3	696,8	-
Plan de décembre 2016	757,9	749,0	769,5
Moins : sommes provenant du plan fédéral d'infrastructure	(29,9)	(48,4)	(70,2)
Plan établi en fonction de sources propres, décembre 2016	728,0	700,6	699,3
Variation nette par rapport au plan de 2015	31,7	3,8	-
Variation en pourcentage par rapport au plan de décembre 2015	4,6 %	0,5 %	

Conclusion

Monsieur le président, le gouvernement précédent a trop souvent dit qu'il fallait maîtriser les coûts et limiter le nombre de nouveaux projets ; notre gouvernement a toutefois adopté une approche différente. Notre approche privilégie la croissance économique, et non les compressions. Ainsi, notre gouvernement continuera à tirer parti des fonds afin de profiter des possibilités futures dans l'intérêt supérieur de la population du Nouveau-Brunswick et de son économie.

Nos écoles, nos hôpitaux et nos routes ont une incidence énorme sur notre qualité de vie collective. Il nous incombe de veiller à ce que ces infrastructures soient sécuritaires et bien entretenues, et qu'elles contribuent à notre économie et à nos systèmes d'éducation et de soins de santé. Les investissements que nous faisons reflètent les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Nous croyons que le rendement de ces investissements témoignera d'un plan bien conçu qui réitère notre engagement à l'égard des emplois, de l'éducation et des soins de santé.

Merci, Monsieur le président.

PLAN PLURIANNUEL POUR L'INFRASTRUCTURE

Milliers

\$

	2017-2018 Budget	2018-2019 Plan	2019-2020 Plan
Investissements en capital ordinaires			
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	100	100	100
Assemblée législative.....	450	50	50
Développement de l'énergie et des ressources.....	2 900	750	4 750
Éducation et Développement de la petite enfance.	43 067	41 925	43 890
Éducation postsecondaire, Formation et Travail....	5 695	4 125	4 000
Justice et Sécurité publique.....	114	2 029	-
Santé.....	95 808	106 477	140 232
Société de développement régional.....	14 100	7 000	4 500
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	2 450	2 000	2 000
Transports et Infrastructure.....	383 837	384 750	387 924
Nouveaux projets.....	-	5 000	10 000
Total - Investissements en capital ordinaires	548 521	554 206	597 446
Initiative en matière d'infrastructure stratégique			
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	500	500	500
Éducation et Développement de la petite enfance.	40 540	49 885	29 698
Santé.....	13 883	-	-
Société de développement régional.....	78 370	50 850	17 500
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	6 650	820	265
Transports et Infrastructure.....	19 275	19 131	23 662
Améliorations écoénergétiques et énergie renouvelable.....	20 250	20 250	20 250
Nouveaux projets stratégiques.....	-	5 000	10 000
Total - Initiative en matière d'infrastructure stratégique.....	179 468	146 436	101 875
Total partiel - Capital de sources propres	727 989	700 642	699 321
Recouvrements (sommes provenant du fédéral, autres)			
Transports et Infrastructure.....	27 373	41 899	66 839
Autres ministères.....	2 525	6 464	3 400
Total - Recouvrements.....	29 898	48 363	70 239
Total - Dépenses en capital.....	757 887	749 005	769 560